



Saison 2025/2026

COMMISSION DES REGLEMENTS

Procès-verbal n°09

Réunion électronique du :	Mardi 14 avril 2026
Présidence :	M. Nicolas THABARD
Présents :	MME Sylvie SCHOUWEY MM. Denis JACQUES - Mickaël LUCAS - Michel MONIOTTE – David PARIS et Robert PRICAZ.

FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 23743794

U18 Départemental 1 : Jura Lacs 1 – Lons RC 1 – Samedi 28 mars 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Lons RC 1
Amende : 35 € à Lons RC + Frais déplacements candidat-arbitre et Observateur non prévenus.

Dossier n° 23743780

Départemental 3 – Poule C : Plaine 39 2 - Souvans 1 – Dimanche 29 mars 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Plaine 39 2
Amende : 55 € à Plaine 39.

Dossier n° 23743821

Départemental 4 – Poule B : Macornay 3 - Crotenay/C. Ain 3 – Dimanche 29 mars 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Crotenay/C. Ain 3
Amende : 55 € à Crotenay/C. Ain.

Dossier n° 23791941

Jour de Coupe U11 – Equipes Réserves : Plateau du Pin – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Champagnole 3
Amende : 30 € à Champagnole.

Dossier n° 23791945

Jour de Coupe U11 – Equipes Réserves : Plateau de Bersaillin – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Gevry 2
Amende : 30 € à Gevry.

Dossier n° 23791953

Jour de Coupe U11 – Equipes Réserves : Plateau d'Orgelet – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe d'Arcade Foot 3
Amende : 30 € à Arcade Foot.

Dossier n° 23791956

Jour de Coupe U11 – Equipes Réserves : Plateau de Perrigny – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Jura Dolois 3
Amende : 30 € à Jura Dolois.

Dossier n° 23762639

U18 Départemental 2 – Poule A : Crotenay/C. Ain 1 – Pont de Pyle 1 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Pont de Pyle 1
Amende : 35 € à Pont-de-Pyle.



Dossier n° 23763077

U18 Départemental 2 – Poule B : Septmoncel 1 – GJ Porte du Jura 2 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de GJ Porte du Jura 2 (2^{ème} forfait)
Amende : 35 € à GJ Porte du Jura.

Dossier n° 23762638

U18 Départemental 2 – Poule B : Viry 1 – Mont S/Vaudrey/Aiglepierre 1 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Mont S/Vaudrey/Aiglepierre 1
Amende : 35 € à Mont S/Vaudrey/Aiglepierre.

Dossier n° 23762630

Départemental 3 – Poule A : Ravilloles 1 – Haut-Jura 2 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Haut-Jura 2
Amende : 55 € à Haut-Jura.

Dossier n° 23762631

Départemental 4 – Poule A : Coteaux Seille 3 – Montmorot 3 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Montmorot 3
Amende : 55 € à Montmorot.

Dossier n° 23762635

Départemental 4 – Poule B : Mont Noir 2 à 8 – Macornay 3 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Mont Noir 2 à 8
Amende : 55 € à Mont Noir.

Dossier n° 23762632

Départemental 4 – Poule C : Gevry 2 – Trois Monts 2 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Gevry 2
Amende : 55 € à Gevry.

Dossier n° 23762629

Départemental 2 – Poule B : Rochefort 2 – Mont S/Vaudrey 3 – Lundi 6 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Mont S/Vaudrey 3
Amende : 55 € à Mont S/Vaudrey.

Dossier n° 23790328

U15 Départemental 2 – Poule A : Champagnole 2 – Septmoncel 1 – Samedi 11 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Septmoncel 1
Amende : 35 € à Septmoncel.

Dossier n° 23766732

U15 Départemental 2 – Poule A : Haut-Jura 1 – Grandvaux 1 – Samedi 11 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Grandvaux 1
Amende : 35 € à Grandvaux.

Dossier n° 23766754

U15 Départemental 2 – Poule B : Macornay/Montmorot 2 – Mouchard/Arc 1 – Samedi 11 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Macornay/Montmorot 2
Amende : 35 € à Macornay/Montmorot.

Dossier n° 23766664

U15 Départemental 2 – Poule C : Jura Stad 1 – Plaine 39 1 – Samedi 11 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Plaine 39 1
Amende : 35 € à Plaine 39.



Dossier n° 23790343

U18 Départemental 2 – Poule B : Viry 1 – Montmorot/Macornay 2 – Samedi 11 avril 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Montmorot/Macornay 2
Amende : 35 € à Montmorot/Macornay.

Dossier n° 23790304

Départemental 1 Féminines Deffeuille Automobiles : Jura Lacs 1 – Triangle d'Or 1 - Dimanche 12 avril 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Jura Lacs 1
Amende : 55 € à Jura Lacs.

Dossier n° 23790409

Départemental 3 – Poule B : Rahon 1 – Brenne Orain 2 - Dimanche 12 avril 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Brenne Orain 2
Amende : 55 € à Brenne Orain.

Dossier n° 23790257

Départemental 4 – Poule B : Mont Noir 2 à 8 – Aromas 2 - Dimanche 12 avril 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Mont Noir 2 à 8 (2^{ème} Forfait)
Amende : 55 € à Mont Noir.

Dossier n° 23790323

Départemental 4 – Poule B : Courlaoux 2 - Grandvaux 2 - Dimanche 12 avril 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Grandvaux 2
Amende : 55 € à Grandvaux 2.

Dossier n° 23790288

Départemental 4 – Poule C : Chapelle Voland 2 – Triangle d'Or 3 à 8 - Dimanche 12 avril 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de Triangle d'or 3 à 8 (2^{ème} forfait)
Amende : 55 € à Triangle d'Or 3 à 8

Dossier n° 23790280

Départemental 4 – Poule C : Dole/Crissey 2 – La Ferté/Souvans 2 - Dimanche 12 avril 2026

- ✓ Forfait simple de l'équipe de La Ferté/Souvans 2
Amende : 55 € à La Ferté/Souvans.

FORFAITS GÉNÉRAUX

Compte tenu du règlement Autour de la rencontre, article 10.1.2, un forfait général est prononcé :

Championnat en deux (2) phases

- *Au DEUXIEME FORFAIT prononcé par la commission compétente, pour les compétitions seniors masculins et féminins,*
- *Au TROISIEME FORFAIT prononcé par la commission compétente, pour les compétitions jeunes masculins et féminins,*
- *Ou si un forfait se produit à l'occasion de l'un des deux (2) derniers matches de la phase.*

Si le forfait général intervient :

- *Avant les 2 dernières journées, tous les points acquis contre cette équipe sont annulés et ;*
- *Au cours des 2 dernières journées, les points acquis contre cette équipe sont maintenus et, pour les rencontres restantes à jouer, il y a gain automatique du match par 3-0 pour l'équipe adverse*
- *Au cours de la phase automne et que l'équipe veut poursuivre en phase printemps, il y aura lieu d'appliquer des nouveaux frais d'engagement*

Dossier n° 23792005

Départemental 4 – Poule B : Mont Noir 2 à 8

- ✓ Forfait général de l'équipe de Mont Noir 2 à 8 à la suite de 2 forfaits simples.
Amende : 100 € à Mont Noir.



Dossier n° 23792024

Départemental 4 – Poule C : Triangle d'Or 3 à 8

- ✓ Forfait général de l'équipe de Triangle d'Or 3 à 8 à la suite de 2 forfaits simples.
Amende : 100 € à Triangle d'Or.

Dossier n° 23765073

U11 – Poule E : Arcade Foot 3

- ✓ Forfait général de l'équipe d'Arcade Foot 3 (mail du club)
Amende : 35 € à Arcade Foot.

RESERVE NON CONFIRMEE

Dossier n° 23790503

Départemental 4 – Poule A : Foucherans 2 – Mouchard/Arc 2 – Samedi 4 avril 2026

- ✓ Réserve d'avant match déposée par le Capitaine de l'équipe de Foucherans 2 sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Mouchard/Arc susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match, plus de 13 joueurs ayant joué plus d'un match avec une équipe supérieure.
- ✓ **Réserve non confirmée.**

La Commission demande au secrétariat de débiter le club de Foucherans de 30 € (non-confirmation de réserve).

MATCH ARRETE

Dossier n° 23790306

Départemental 2 – Poule A : Bresse Jura 3 – Grandvaux Foot 1 – Dimanche 12 avril 2026

- ✓ Match arrêté par l'arbitre à la 49^{ème} minute suite à la blessure de 3 joueurs de Bresse Jura 3, l'équipe étant réduite à 7 joueurs sur le terrain.

La Commission

- ✓ Considérant que l'équipe de Bresse Jura 3 jouait à 10 joueurs mais n'avait plus que 7 joueurs valides à la 49^{ème} minute de jeu, obligeant l'arbitre à mettre un terme à la rencontre du fait d'un nombre insuffisant de joueurs présents sur la pelouse,
- ✓ Donne match perdu par pénalité à Bresse Jura 3 (0 pt, Score : 0 – 5)

DIVERS

Dossier n° 23791870

Départemental 1 : La Joux 2 – Sirod 1 – Dimanche 29 mars 2026 (match reporté par le club de La Joux)

- ✓ La commission prend connaissance du mail du club de La Joux en date du 29/03 à 11H38 stipulant l'impraticabilité du terrain pour le match prévu à 13H contre Sirod.
- ✓ Rappelle la procédure de report des rencontres et l'obligation de prévenir le club adverse a minima 3H avant l'heure du match prévue.
- ✓ Constate le Non-respect de ladite procédure.
Amende : 50 € à La Joux pour Non-respect des procédures.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues aux articles 188 à 190 des R.G. de la F.F.F. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Nicolas THABARD,
Président Cion Règlements